

POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY



Canton de Hatley



Parce que les familles sont importantes et nous tiennent à cœur

Table des matières

Mot du maire	3
Mot de la responsable	4
Portrait du Canton de Hatley	5
Préambule	7
Portrait des familles du Canton de Hatley	8
Habitudes de loisir des familles	14
Définition de la famille	16
Définition de la politique familiale	17
Axes, orientations, objectifs généraux et pistes d'action	18
Urbanisme et environnement	19
Loisir et culture	21
Sécurité	22
Information et promotion	23
Transport	24
Administration municipale	25
Conclusion	26
Plan d'action	27
Bibliographie	29

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

Graphique 1	État matrimonial des citoyens	8
Graphique 2	Âge des hommes en 2001	9
Graphique 3	Âge des femmes en 2001	9
Graphique 4	Niveau de scolarité atteint par les 20-34 ans	10
Graphique 5	Niveau de scolarité atteint par les 35-44 ans	11
Graphique 6	Professions exercées par les citoyens	12
Graphique 7	Revenu annuel de la population du Canton de Hatley	13

Mot du Maire

Pour bien cibler notre politique familiale, le conseil municipal du Canton de Hatley a d'abord effectué un relevé démographique complet, avec une attention quant aux données spécifiques pour les familles.

Cette recherche fut complétée par un groupe de citoyens qui se sont prononcés sur les perspectives d'avenir de notre communauté.

Une politique familiale se doit d'être très bien intégrée dans la vision à court et à long terme du conseil et que les actions du conseil se reflètent dans la politique familiale en vigueur.

Nous sommes une municipalité éclatée, en ce sens que nous n'avons pas un seul lieu de ralliement tel un village, mais plusieurs lieux où un sentiment d'appartenance s'est créé.

La politique familiale reflète cet état de la situation et c'est avec reconnaissance et admiration que je remercie personnellement toutes les personnes qui ont su faire preuve de créativité pour créer cette politique, adaptée à notre milieu géographique et culturel.

Notre développement collectif et mieux être de notre population seront bien servi par cette politique dont le plan d'action s'intégrera aux décisions du conseil.

Cette politique a bénéficié de l'apport du personnel de notre municipalité, du support de bénévoles, de nombreuses personnes et également du conseil; à toutes ces personnes, un merci très chaleureux. Cependant, j'ai un merci particulier à Mme Gina Fattore, conseillère, qui, en tant que chargée de projet, a permis l'élaboration et mise en œuvre du document final tout en contribuant avec les différents intervenants.

Merci et au plaisir de recevoir vos commentaires et vos idées,



Pierre A. Levac
maire



Mot de la responsable

Chères familles du Canton de Hatley,

Que serait notre municipalité sans ses familles? C'est d'elles que vient notre hier, que vit notre aujourd'hui et que se perpétuera notre avenir.

Indispensable, combattante et si loyale aux valeurs de notre société, la famille transmet de génération en génération la liberté, le respect et l'ambition du mieux-être des petits et des grands qui la composent.

La famille est façonnée par la société et à son tour, la famille façonne la société. Ainsi, la cellule familiale est le lieu de prédilection de la prise en charge de l'éducation de l'enfant et de son développement intégral (physique, intellectuel, social et moral). Ses croyances, sa confiance en soi, son besoin d'amour, l'initiation au partage, voilà autant de valeurs qui sont enseignées et expérimentées dès le jeune âge au sein de la famille.

La famille change et évolue. Sa transformation amène les municipalités qui se soucient des besoins de leurs concitoyens à constamment s'adapter à ses demandes et à ses nouvelles préoccupations.

Si nous reconnaissons le rôle de la famille, nous reconnaissons aussi la nécessité de la supporter, la protéger et la promouvoir. Voilà donc le défi que nous nous donnons en mettant en place les bases d'action de la politique familiale que le conseil de ville a récemment adoptée.

J'ai été très heureuse d'avoir pu, au nom de mes collègues du conseil de ville et pour eux, coordonner les étapes de réalisation de cette politique, d'avoir pu travailler en lien avec la communauté et finalement, de poser aujourd'hui avec elle, un jalon des plus importants de son développement.



Gina Fattore
Conseillère municipale et responsable de la question familiale



Portrait du Canton de Hatley

Située en partie aux abords du lac Massawippi et entourant le village de North-Hatley, la municipalité du Canton de Hatley compte une population de 1 812 citoyens, dont 1 545 résidents permanents. Cette population représente 3 % du territoire de la MRC de Memphrémagog. Selon Statistiques Canada, on dénombre 440 familles établies sur le territoire du Canton de Hatley, dont 290 d'entre elles forment un couple marié.



La superficie du Canton du Hatley est de 72 km². Les secteurs agricole et agroforestier occupent une grande place, comme en fait foi les résultats qui suivent¹. Le secteur n° 3 (ces secteurs sont les mêmes que ceux présentés à la note infrapaginale 2) représente à lui seul 50 % de la superficie totale de la municipalité. Ensuite vient le secteur n° 4 avec un pourcentage de 48 %. Le secteur n° 1 suit de près avec 43 %. Le dernier secteur, soit le secteur n° 2, compte pour 25 %. De plus, le territoire boisé de la municipalité représente 68 % de la superficie totale.

Regardons de plus près le rôle d'évaluation municipale pour chaque secteur. Le secteur n° 3 possède la plus imposante évaluation municipale avec 42 067 500 \$. Nous trouvons deux secteurs sous la barre du 30 000 000 \$, soit le secteur n° 2 avec 29 319 800 \$ et le secteur n° 1 avec 24 145 100 \$. En outre, l'évaluation municipale du secteur n° 4 est de 13 948 800 \$.

De plus, nous comptons 570 résidences privées occupées, dont 130 ont été construites entre 1991 et 2001. La valeur moyenne d'une résidence se situe à 133 501 \$. Par conséquent, les propriétaires doivent payer 0,946 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit la taxe foncière, l'immobilisation des routes et le service de police. La valeur imposable de la municipalité est de 110 012 700 \$.

La municipalité du Canton de Hatley accueille annuellement un grand nombre de visiteurs compte tenu des infrastructures qu'on trouve sur son territoire.



¹ Voici la représentation de chacune de ces zones : zone 1, Belvédère Height, Maple, de la Perdrière; zone 2, Hatley Acres, Hatley Centre, chemin Lac; zone 3, Capelton, Mc Farland, de l'Érablière; zone 4, Les Sommets Montjoye, chemin Dunant et Rogers.

Les Mines Capelton (la mine Capelton, la mine Eustis et la mine Albert) offrent aux personnes intéressées une visite souterraine de la mine Capelton. On y découvre la vie de ce village minier, tant sous que sur terre. Les Mines Capelton diffusent aussi des soirées musicales à l'intérieur de la mine où des spectacles «Boot Show» et «Barber Shop» côtoient l'histoire minière de la municipalité. La «Route verte», quant à elle, longe la rivière Massawippi. Cette piste cyclable s'offre, sur 13 kilomètres, de paysages bucoliques et très diversifiés de part la faune et la flore de la vallée de la Massawippi. De plus, elle est parsemée de cabanes où les merles bleus, à une certaine époque en danger d'extinction, ont trouvé leur nid pour s'y installer et repeupler la vallée. Les mordus d'activités aquatiques sont bien servis avec la croisière «Cyclo Aventure Massawippi», la pêche à la truite aux Étangs des Cantons et, bien sûr, le lac Massawippi lui-même d'une superficie de 1 792 hectares et d'une profondeur de 86 mètres. La saison hivernale accueille les adeptes du ski alpin et de la planche à neige qui dévalent les pistes enneigées du Centre récréotouristique Montjoye. De plus, les touristes et les résidents peuvent faire l'expérience, ou la renouveler, d'une randonnée en traîneaux à chiens en s'adressant aux Randonnées Jacques Robidas inc.

Le territoire de la municipalité compte aussi sur l'industrie agroalimentaire comme la fabrication du miso, la culture du cresson, plusieurs serres biologiques, l'élevage de chèvres pour la fabrication du fromage, pour nommer ici que quelques entreprises locales. De plus, on recense plusieurs ateliers d'art, quelques bons restaurants ainsi que des salles de location pour banquets, mariages et réunions au Centre récréotouristique Montjoye.





Préambule

Au cours des vingt dernières années, la famille québécoise a considérablement évolué. La structure familiale traditionnelle n'étant plus le seul modèle, il faut désormais considérer les nouvelles caractéristiques des familles. Doivent également être prises en considération les nouvelles réalités du marché du travail et les priorités qui sont davantage axées sur les valeurs matérielles que sur les valeurs sociales. Les changements sociaux que nous vivons actuellement interpellent chacun des citoyens afin d'assurer une relève démographique. La vision économique des familles ne doit plus être la seule à être considérée; doit y être ajoutée une vision de survie de notre culture, de nos régions et de nos villages.



La **famille** est le premier lieu d'apprentissage et de socialisation des individus, c'est aussi elle qui assure le renouvellement des générations et apporte ainsi la survie à toute société. La famille est une institution basée sur des liens affectifs et sur laquelle repose en grande partie le développement psychologique, moral, intellectuel et physique des enfants. Elle joue un rôle déterminant et irremplaçable dans le développement et dans l'épanouissement de chaque personne.



La **municipalité** a un rôle déterminant à jouer auprès des citoyens, parce qu'elle est le palier de gouvernement le plus près du quotidien des familles. Elle peut donc agir à l'intérieur de ses responsabilités et de ses compétences en faveur des familles, en modifiant son approche pour intégrer la dimension familiale dans la planification et dans la réalisation de ses interventions.

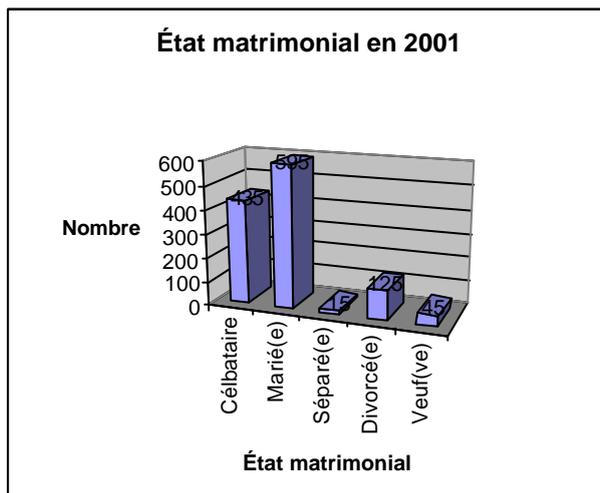
Ainsi, la municipalité du Canton de Hatley souhaite, par sa politique familiale, intégrer la dimension famille dans la planification et dans la réalisation de ses interventions. Plus encore, elle veut offrir, d'une part, un leadership dans son milieu pour amener les familles et les organismes du milieu à participer au développement de la politique familiale et, d'autre part, pour encourager toute initiative locale répondant aux objectifs visés et aux recommandations retenues. La politique familiale doit s'appuyer sur des principes qui relèvent d'un choix de valeurs et grâce auxquelles il sera possible de concevoir, d'évaluer et même de prioriser les programmes d'actions municipales qui interviennent sur le cadre de vie des familles.



Portrait des familles du Canton de Hatley

Nous ferons ici connaissance avec la population proprement dite du Canton de Hatley sur différents points tels l'état matrimonial, les grades d'âge des deux sexes, leur niveau de scolarité, leur profession ainsi que le revenu familial annuel.

Basé sur les données publiées par Statistiques Canada en 2001, nous présentons ici le profil des résidents de la municipalité du Canton de Hatley. Les graphiques qui accompagnent les textes font référence aux différents points mentionnés ci-dessus.

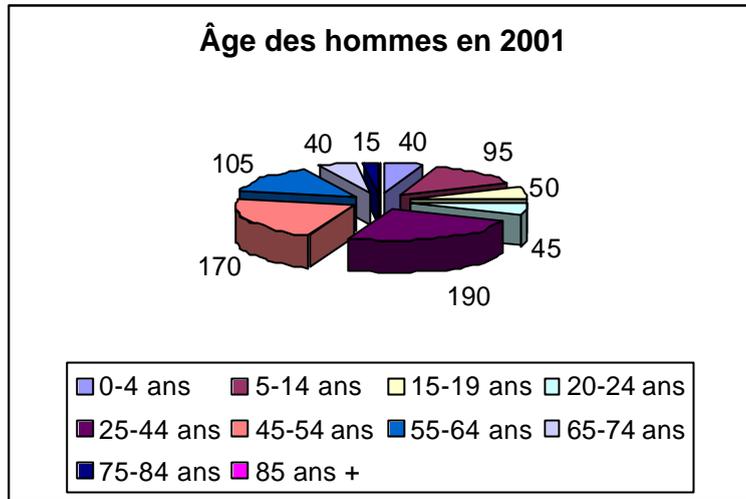


- Tout d'abord, notons que le tiers de la population est célibataire.
- De plus, près de la moitié des résidents sont mariés.
- Un peu plus de 1 % des citoyens sont séparés, divorcés ou veufs.

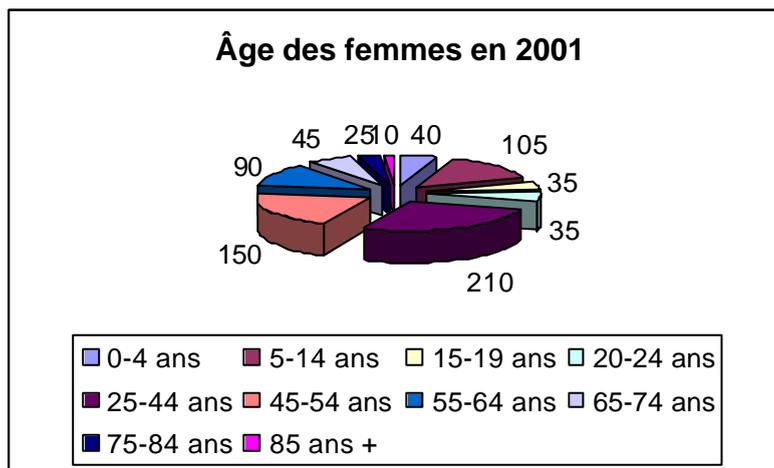
Graphique 1 – État matrimonial des citoyens

Dans les prochains graphiques, voyons si la municipalité du Canton de Hatley a une population jeune ou vieillissante.





Graphique 2 – Âge des hommes en 2001

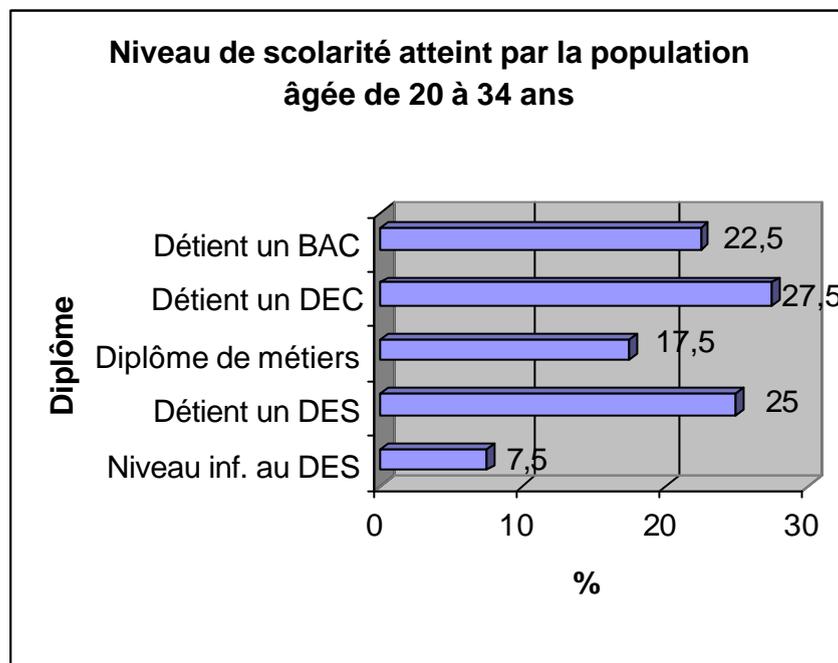


Graphique 3 – Âge des femmes en 2001

- ✓ Selon Statistiques Canada, en 2001, 745 femmes habitent dans le Canton de Hatley comparativement à 750 pour les hommes.
- ✓ En analysant les deux graphiques précédents, relativement au facteur de l'âge de la population du Canton de Hatley en 2001 et selon le sexe, nous constatons que, peu importe le niveau de l'âge, le nombre de femmes est équivalent à celui des hommes. Le plus grand écart est de 20 individus dans le grade des 25-44 ans en faveur des femmes et en faveur des hommes dans le grade des 45-64 ans.

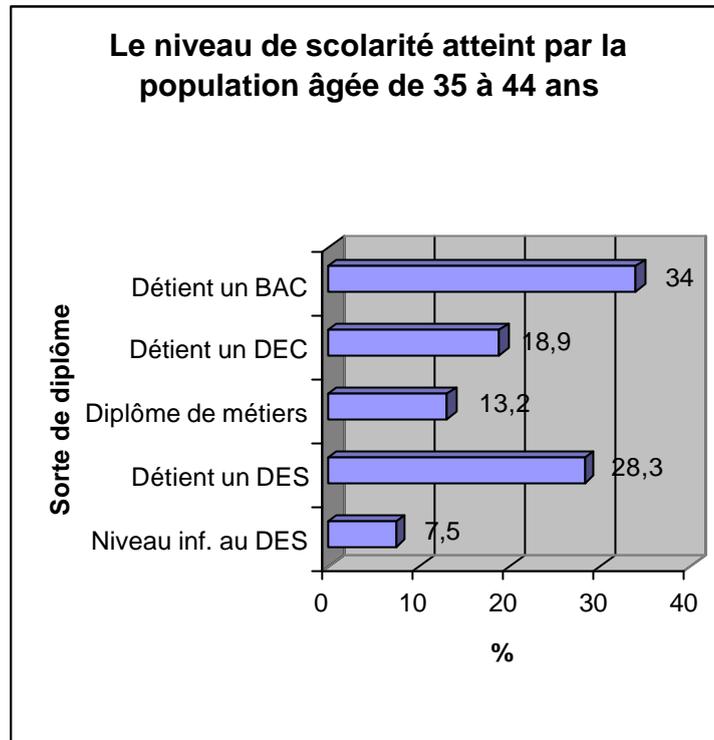
✓ 40 % des citoyens du Canton de Hatley sont âgés entre 25 et 54 ans. Par conséquent, les enfants se trouvent dans ces familles et ils représentent environ 17 % de la population de la municipalité.

Maintenant, analysons le niveau de scolarité de nos citoyens. À la suite de cette analyse, regardons dans quel domaine la population travaille. Notre analyse sera faite dans les groupes d'âge des 20-34 ans et des 35-44 ans, compte tenu que la majorité de notre population se situe dans ces grades d'âge.



Graphique 4 – Niveau de scolarité atteint par les 20-34 ans



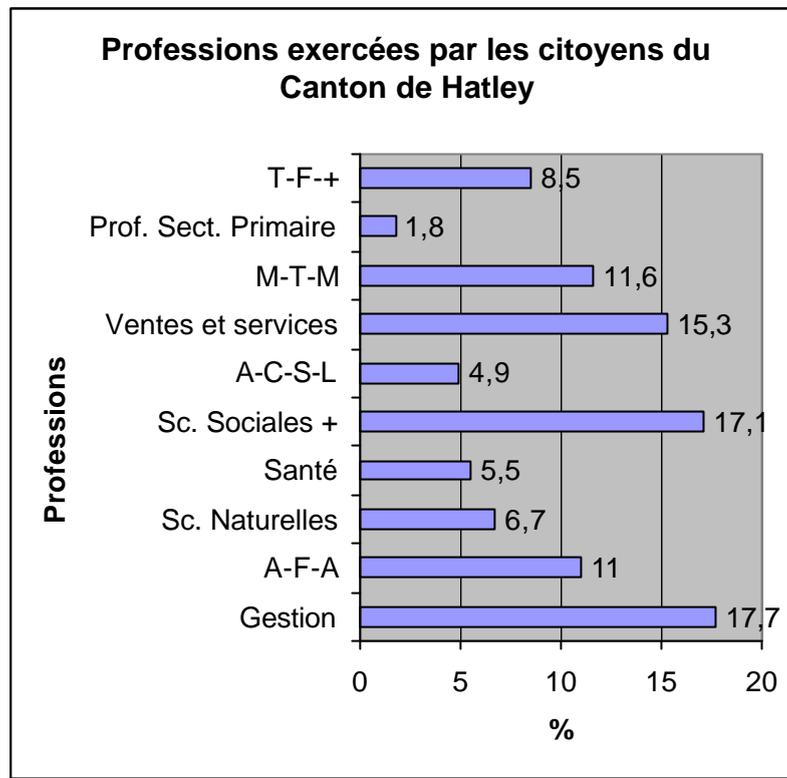


Graphique 5 – Niveau de scolarité atteint par les 35-44 ans

- ✓ Peu importe le grade d'âges, plus de 50 % de la population détient minimalement un diplôme d'études collégiales (DEC).
- ✓ La population du Canton de Hatley en est une qui détient un niveau de scolarité assez élevé.

Voyons, maintenant, dans quel domaine ils ont étudié. Le graphique 6 indique les différents domaines à l'intérieur desquels les citoyens du Canton de Hatley exercent leur profession.



**Légende :**

A-F-A : Affaires, finances et administration

Sc. sociales + : enseignements, administration publique et religion

A-C-S-L : Arts, culture, sports, loisirs

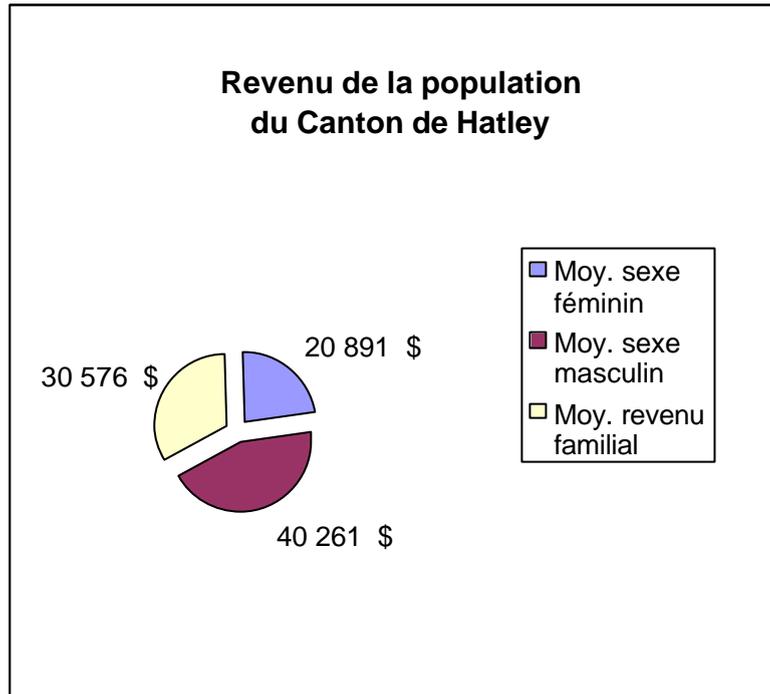
M-T-M : Métiers, transport et machinerie

T-F + : Transformation, fabrication et services d'utilité publique

Graphique 6 – Professions exercées par les citoyens

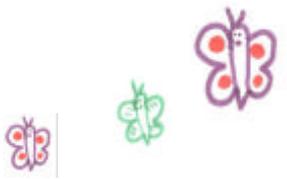
- ✓ Les trois secteurs les plus convoités totalisant 50,1 % des emplois des résidents du Canton de Hatley sont la gestion à 17,7 %, les sciences sociales, enseignement, administration publique et religion à 17,1 %, les ventes et services à 15,3 %.
- ✓ Les professions qui remportent le moins la cote auprès de la population du Canton de Hatley se situent dans le secteur primaire à 1,8 %, les arts, culture, sports et loisirs à 4,9 % et la santé à 5,5 %. D'une part, même si le domaine de la santé est constamment en manque de personnel et, d'autre part, même si le domaine des arts, culture, sports et loisirs se développe de plus en plus, il reste que ce sont deux domaines qui sont les moins choisis par la population du Canton de Hatley pour suivre leurs études postsecondaires.

Sur le plan financier, le revenu familial annuel pour les résidents du Canton de Hatley se chiffre à un peu plus de 30 000 \$. En moyenne, les femmes gagnent environ 20 000 \$ et les hommes gagnent en moyenne plus de 40 000 \$. Ces données sont présentées dans le graphique 7.



Graphique 7 – Revenu annuel de la population du Canton de Hatley





Habitudes de loisir des familles

À la suite d'une étude sociodémographique réalisée en juillet 2000, nous retenons quelques résultats liés aux loisirs tant sportifs que culturels. À titre informatif, voyons, en pourcentage, la fréquence des personnes qui sont âgées entre 18 et 40 ans dans chacune des zones². La population la plus propice d'avoir des enfants âgés de moins de 18 ans, c'est-à-dire les adultes âgés entre 18 et 40 ans, résident pour la plupart dans la zone n° 4 à 51 %. Les citoyens âgés entre 18 et 40 ans demeurent à 34 % dans la zone n° 1, à 17 % dans la zone n° 3 et, finalement, à 14 % dans la zone n° 2.

Prenons d'abord conscience que 52 % des enfants pratiquent des activités sportives tous secteurs confondus. Les activités pratiquées le plus fréquemment sont les suivantes : la natation à 25 %, le vélo à 23 %, le soccer à 18 %, le ski alpin à 11 %, le basketball et le baseball à 6 % chacun, la planche à neige à 5 %, le hockey et le *skate board* à 3 % chacun.



Pour pratiquer leurs activités préférées, les enfants doivent se rendre dans différentes villes à proximité du Canton de Hatley. Nous trouvons la ville de Sherbrooke³ à 25 %, le Canton de Hatley à 20 %, Ascot à 15 %, North-Hatley à 23 %, Lennoxville à 9 %, Rock Forest et de Magog à 4 % chacune.



Durant la période estivale, les citoyens de la municipalité du Canton de Hatley profitent de la plage municipale de North-Hatley à 36 %, dont 15 % y vont très souvent, 15 % s'y présente souvent et 70 % en profitent sur une base occasionnelle.



De plus, les infrastructures sportives offertes dans le village de North-Hatley et utilisées par la population sont les suivantes : la patinoire à 44 % ainsi que le parc à 31 %, le court de tennis à 17 % et le terrain de balle-molle à 8 %. Notons qu'il a seulement 25 % des citoyens qui utilisent les infrastructures de la Société récréative de North Hatley. De plus, la population a la chance de bénéficier d'un centre de ski dans la municipalité du Canton de Hatley qui est fréquenté par 45 %

² Pour connaître le détail des zones, référez-vous à la note de bas de page en page 5.

³ Notons que la Ville de Sherbrooke n'était pas fusionnée au moment de cette étude.

des résidents qui y pratiquent le ski alpin et/ou la planche à neige. En tout, 20 % des citoyens ont fait de ce site leur centre pour pratiquer leur sport hivernal, 23 % de la population y va souvent et 57 % y exerce ce sport à l'occasion.

Sur le plan culturel, 31 % des résidents de notre municipalité sont abonnés à une bibliothèque. Parmi eux, 74 % des abonnés profitent de la bibliothèque de North-Hatley, 14 % se rendent à la bibliothèque Éva-Sénécal à Sherbrooke. De plus, 7 % de la population s'abonne à la bibliothèque de Lennoxville et 5 % se dirige à celle de Waterville.

Pour leur part, les adultes aiment bien se divertir avec des activités sportives et culturelles, voici leur préférence : le vélo à 22 %, le cinéma à 15 %, la marche à 13 %, le ski alpin à 11 %, le golf à 10 %, le théâtre et le ski de fond *ex æquo* à 9 %, assister à des concerts à 4 %, la natation et aller voir des spectacles à 3 % et la musique à 1 %.

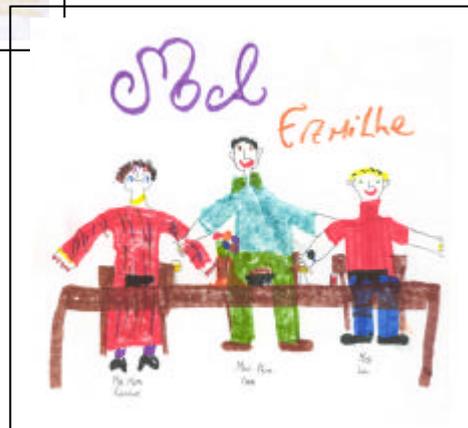
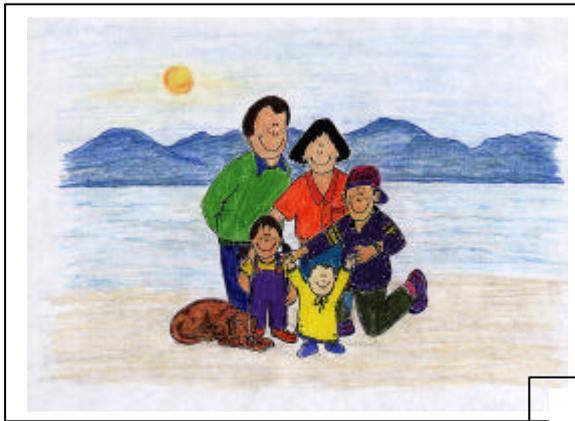
À la suite de cette étude, nous constatons que les loisirs en général prennent une place importante dans la vie de tous les jours des résidents de notre municipalité. La petitesse de notre municipalité, conjuguée au grand territoire couvert par le Canton de Hatley, font en sorte que cette dernière ne peut se permettre de posséder des infrastructures de loisirs, sauf en ce qui a trait au Centre récréotouristique Montjoye, qui est la propriété d'une régie intermunicipale dans laquelle notre municipalité a acquis des parts.

De plus, nos familles dont les parents sont âgés entre 18 et 40 ans et qui ont des enfants âgés de 18 ans et moins demeurent aux limites de Sherbrooke, soit anciennement Ascot, Lennoxville et Waterville.



Définition de la famille

La famille est le milieu de vie où un ou des enfants pris en charge par au moins un parent développent des liens variés et multiples à l'intérieur d'une relation permanente. «La famille est la cellule de base de notre société et le lieu d'apprentissage et de socialisation des individus.»⁴ Elle demeure le lieu premier d'épanouissement des enfants et des adultes. Qu'il soit enfant, adulte ou aîné, tout individu est membre d'une famille.



⁴ Gouvernement du Québec (1989). *Penser et agir famille – Guide à l'intention des intervenants publics et privés*. Conseil de la famille, Gouvernement du Québec, p. 9.

Définition de la politique familiale

Par politique familiale, on entend une politique de soutien aux parents dans leurs rôles parentaux. Elle sert de guide lors de la prise de décisions sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles. De plus, elle assure une cohérence et une permanence dans les orientations visant les familles.

La politique familiale exprime la volonté du conseil municipal et des organismes du milieu de s'engager à favoriser le mieux-être des familles vivant sur le territoire. Résultant d'une consultation publique des services municipaux, des familles et des organismes socioéconomiques du milieu, la politique familiale favorise la concertation entre les intervenants agissant auprès des familles.

- ✓ Elle énonce les orientations privilégiées des groupes de personnes qui œuvrent dans le domaine de la famille.
- ✓ Elle formule les principes à suivre pour établir les priorités d'action et pour concevoir les programmes et les activités.
- ✓ Elle favorise les discussions dans le but de préciser les pouvoirs de décision, le partage des responsabilités et les grandes lignes d'organisation.



Axes, orientations, objectifs généraux et actions

Parmi les responsabilités de la municipalité, sept (7) secteurs d'intervention ont été retenus à cause de leur influence sur le cadre de vie des familles.



Axe 1



Urbanisme et environnement

Les interventions de la municipalité en matière d'urbanisme et d'environnement façonnent le milieu de vie des familles et peuvent avoir des conséquences importantes sur leur qualité de vie et leur santé. En ce sens, la municipalité désire s'investir dans la préservation et l'amélioration de l'environnement afin d'assurer à nos familles un milieu de vie sain et de qualité.

Objectif 1

Assurer et promouvoir la conservation de l'eau potable.

Action proposée

Apporter toutes les modifications requise à notre réglementation conformément au Règlement sur la qualité de l'eau potable du gouvernement.

Objectif 2

Sensibiliser la population à la protection de l'environnement.

Actions proposées

Entretenir de façon constante les infrastructures existantes, soit la piste cyclable et le Centre récréotouristique Montjoye.

Maintenir les infrastructures actuelles accessibles aux familles.



Objectif 3

Offrir à la population des espaces verts aménagés.

Action proposée

Poursuivre l'aménagement du parc du Manège

Aménager un parc dans le secteur de la Chaumière

Objectif 4

Rédaction d'une politique sur les arbres visant leur protection et la sensibilisation de la population à leur protection.

Action proposée

Création d'un comité pour l'élaboration de la politique

Objectif 5

Permettre l'aménagement de résidence intergénérationnelle dans une unité unifamiliale.

Action proposée

Élargir le règlement d'aménagement à toute la municipalité.



Axe 2



Loisir et culture

Les activités de loisir et de culture sont, pour plusieurs familles, une façon de contrer l'isolement. Ce sont des moments qui offrent l'occasion aux familles de communiquer et d'échanger entre elles. La municipalité s'engage à offrir de telles occasions à ses familles et au meilleur prix possible.

Objectif 1

Offrir aux familles la possibilité de faire des activités sportives, de loisirs et culturelles à bon prix.

Action proposée

Élaboration d'une politique des loisirs.

Objectif 2

Offrir des activités à caractère familial.

Action proposée

Engager une personne ressource en loisir qui organisera de telles activités.

Objectif 3

Soutenir le développement du Centre récréotouristique Montjoye.

Action proposée

Participer à toutes demandes de subvention.



Axe 3



Sécurité

La municipalité du Canton de Hatley aspire à offrir un milieu de vie sécuritaire. L'approche de type préventif sera privilégié.

Objectif 1

Prendre entente avec la Régie intermunicipale pour la protection contre les incendies (RIPI).

Action proposée

Établir un programme de sensibilisation pour la protection contre les incendies.



Axe 4



Information et promotion

La municipalité du Canton de Hatley considère que le meilleur véhicule pour maintenir et améliorer sa collaboration avec les familles demeure la communication.

Objectif 1

Informar la population des services, ressources et activités offerts par la municipalité pour les familles.

Action proposée

Produire et distribuer un bulletin municipal.



Axe 5



Transport

La municipalité entend assurer le bon état de la chaussée et des trottoirs, l'aménagement de voies sécuritaires pour les cyclistes et les piétons ainsi que la qualité du service de déneigement et d'épandage d'abrasif favorisent la sécurité dans les déplacements au quotidien.

Objectif 1

Améliorer le réseau routier.

Action proposée

Maintien de la taxe spéciale nommée Immobilisation des routes.



Axe 6



Administration municipale

Les familles sont importantes pour la municipalité. En ce sens nous nous engageons à intégrer des mesures les concernant dans l'administration municipale.

Objectif 1



Adopter des mesures en faveur des familles au sein même de l'administration municipale.

Actions proposées

Nommer un conseiller responsable des questions familiales.

Mettre en place un comité ou une commission consultative sur la famille.

Étalement des paiements de taxe en plusieurs versements.



Objectif 2

Soutenir les projets de garderie privée ou de centre de la petite enfance.

Action proposée

Étude des besoins et participation, s'il y a lieu, à des demandes de subvention.



Conclusion

L'Élaboration de cette politique vient renforcer le désir de la municipalité du Canton de Hatley de placer la famille au cœur de ses préoccupations. Par les secteurs d'intervention qui ont été choisis nous croyons aider les familles du Canton de Hatley à avoir un milieu de vie de qualité. Le plan d'action accompagnant cette politique établit les mesures concrètes pour favoriser l'atteinte des objectifs énumérés à l'intérieur.

Il n'en tient maintenant qu'aux familles de s'impliquer de façon à se modeler un milieu de vie qui les représente.



Plan d'action

Voici le calendrier des actions concrètes pour l'atteinte des objectifs de la politique familiale.

Urbanisme et environnement

Actions	Responsable	Échéance
Apporter toutes les modifications requises à notre réglementation conformément au Règlement sur la qualité de l'eau potable	Municipalité	Selon la fréquence des changements fait par le gouvernement
Entretenir de façon constante les infrastructures existantes, soit la piste cyclable et le Centre récréotouristique Montjoye	Municipalité	Annuellement
Maintenir les infrastructures actuelles accessibles aux familles	Municipalité	Annuellement
Poursuivre l'aménagement du parc du Manège	Municipalité	Juin 2004
Aménager un parc dans le secteur de la Chaumière	Municipalité	Juin 2004
Création d'un comité pour l'élaboration de la politique sur les arbres	L. Fontaine et R. Bilodeau	Décembre 2004
Élargir le règlement d'aménagement à toute la municipalité	Urbaniste	Décembre 2004

Loisir et culture

Actions	Responsable	Échéance
Élaboration d'une politique des loisirs	Gina Fattore	Décembre 2004
Engager une personne en loisir	Municipalité	2003
Participer à toutes demandes de subvention	Municipalité	Annuellement

Sécurité

Action	Responsable	Échéance
Établir un programme de sensibilisation pour la protection contre les incendies	Roger Bilodeau	Décembre 2004

Information et promotion

Action	Responsable	Échéance
Produire et distribuer un bulletin municipal	Municipalité	4 fois par année

Transport

Action	Responsable	Échéance
Maintien de la taxe spéciale nommée Immobilisation des routes	Municipalité	Annuellement

Administration municipale

Actions	Responsable	Échéance
Nommer un conseiller responsable des questions familiales	Conseil de ville	2004
Mettre en place un comité ou une commission consultative sur la famille	Municipalité	2004
Étalement des paiements de taxe en plusieurs versements	Municipalité	Annuellement
Étude des besoins et participation, s'il y a lieu, à des demandes de subvention	Municipalité	Sur demande

Bibliographie

Documents

-) Gouvernement du Québec, 1989, *Penser et agir famille* – Guide à l'intention des intervenants publics et privés. Conseil de la famille, Gouvernement du Québec, p.9.
-) Municipalité de St-Basile-le-Grand, 2005, politique familiale
-) Municipalité de Saint-Pamphile, 2000, politique familiale
-) Municipalité de Trois-Pistoles, 1995, politique familiale
-) MRC d'Asbestos, politique familiale
-) Ville de Sainte-Adèle, 2000, politique familiale
-) Ville de Saint-Pascal, 1997, politique familiale

Adresse Internet

-) www.statcan.ca

Dessins

-) Ashley Labelle
-) Cyril Bolduc
-) Frédérique Lapierre
-) Jérémie Bolduc
-) Jérôme Perron
-) Sandrine Trudel